

Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à une question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte dans la notation de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Faut-il baisser le coût du travail pour créer des emplois ?

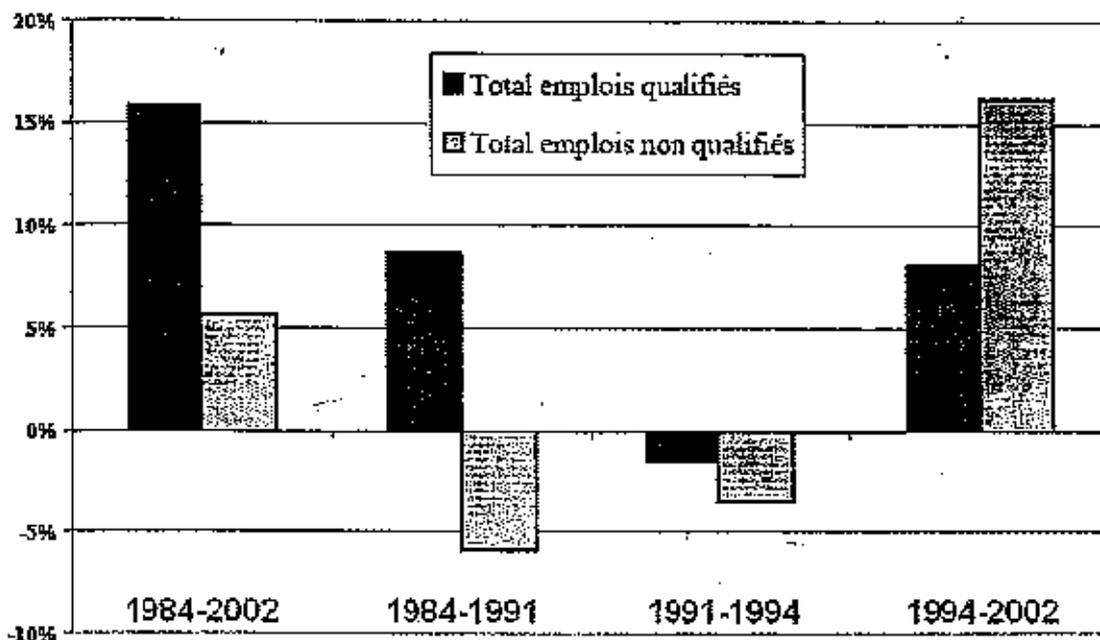
DOCUMENT 1

Avec la persistance d'un chômage et d'un sous-emploi massifs, l'idée s'est peu à peu installée que le niveau du coût de la main-d'œuvre pouvait être un frein à l'emploi. Les gouvernements successifs ont alors mis en place différents dispositifs. Dans un premier temps, on a assisté à l'instauration de politiques ciblées prenant la forme d'emplois aidés. Ces emplois correspondent à des statuts spécifiques et visent certaines catégories, notamment les femmes à temps partiel, les jeunes, les vieux ou les non-qualifiés. [...] Dans un second temps, à partir de 1993, on a assisté à la mise en place des exonérations générales de cotisations sociales visant les bas salaires. [...] Ces allègements de cotisations sociales représentent aujourd'hui environ 15 milliards d'euros et le gouvernement a annoncé son intention de porter ce montant à 21 milliards en 2006, ce qui représente l'équivalent de 40 % du produit de l'impôt sur le revenu.

Source : Pierre CONCIALDI, « L'impact des cotisations sociales en question, Une approche économique », Informations sociales n° 117, juin 2004.

DOCUMENT 2

Emplois qualifiés et non qualifiés : croissance (1984-2002)



Source : Enquêtes Emploi, 1984, 2002 ; champ : actifs occupés, dans DARES, Premières Synthèses – Décembre 2004 – N° 49.1.

DOCUMENT 3

Trop chers les Français ? Certainement plus en tout cas que leurs collègues chinois ou indiens, et de beaucoup. Dans ces conditions, le nivellement par le bas prôné par certains peut-il encore avoir un sens ? La marge de manœuvre acceptable socialement est en réalité dérisoire au regard des écarts salariaux avec les pays pauvres.

Confronté aux délocalisations chez son voisin chinois, « le Japon réussit pourtant à tirer son épingle du jeu grâce à des exportations vers la Chine de produits électroniques destinés à l'industrie », constate Philippe Askenazy, économiste, chargé de recherche au CNRS⁽¹⁾. « La différenciation de produits est bien la stratégie optimale : il n'est pas possible de rendre compétitifs les pays européens pour la production de biens standards, par la baisse des salaires », confirme Patrick Artus, responsable du service de la recherche de CDC⁽²⁾ Ixis.

Mais la spécialisation par le haut (services financiers, haute technologie) s'apparente à une course sans fin, au fur et à mesure que les pays émergents acquièrent compétences et technologies. Si l'on voulait véritablement se mettre à l'abri des délocalisations, il ne faudrait donc compter que sur la création d'emplois de proximité. Une perspective pas vraiment exaltante.

Source : Antoine REVERCHON et Catherine ROLLOT, « Le coût du travail, une boîte noire à déchiffrer », Le Monde, 14 septembre 2004.

(1) CNRS : Centre national de la recherche scientifique

(2) CDC : Caisse des dépôts et consignations

DOCUMENT 4

Coût horaire, productivité horaire et taux de chômage pour quelques pays de l'OCDE

	Coût horaire		Taux de chômage 2002 (en %)	Productivité horaire 2002 (indices)
	1985 (indices)	2002 (indices)		
Allemagne	126	144	8,2	101
Pays-bas	116	125	2,8	105
Royaume-Uni	83	100	5,1	79
France	100	100	8,9	103
Espagne	62	69	11,3	74
Portugal	21	27	5,0	51
Etats-Unis	172	122	5,8	100
Japon	84	108	5,4	72

Champ : industrie manufacturière

Taux de chômage : source OCDE (2005), Principaux indicateurs économiques, Paris, mai.

Productivité horaire : source OCDE, Schreyer Paul et Pilat Dirk, « mesurer la productivité », Revue économique de l'OCDE, n°33, 2001/2 in Problèmes économiques n°2870, p.13, 2 mars 2005

Source : Bureau of Labor Statistics
Problèmes Economiques n°2859, 29 septembre 2004.

DOCUMENT 5

Entre 1970 et 2000, l'économie française a détruit, chaque année, approximativement 15 % de ses postes de travail .. et en a créé 15,5 %, de manière à assurer une croissance nette de l'emploi de 0,5 % par an . [...]

Pour beaucoup, la mondialisation serait la cause principale des destructions d'emplois. En outre, elle occasionnerait nettement plus de destructions que de créations d'emplois. Le raisonnement qui mène à cette conclusion est simple [...]. En substance, il peut se résumer de la façon suivante : les coûts de la main d'œuvre non qualifiée étant très faibles dans les pays émergents, nous ne pouvons pas les concurrencer sur les marchés des produits dont la fabrication exige beaucoup de main-d'œuvre de ce type. [...] Une des grandes leçons de l'étude menée sur la France est que la mondialisation n'y occasionne pas systématiquement plus de pertes que de créations d'emplois, sur vingt ans elle apparaît plutôt neutre. De plus, ces résultats se rapportent à l'ensemble des pays avec lesquels la France entretient des relations commerciales. Dans cet ensemble, la part des échanges commerciaux avec les pays émergents est très réduite. Imputer au commerce avec ces derniers pays un rôle privilégié dans la dégradation de la situation de l'emploi ne résiste donc doublement pas à l'examen.

*étude réalisée par S. Guimbert et F. Levy-Bruhl « La situation de l'emploi en France face aux échanges internationaux », Economie et prévision, n° 152-153, janvier-mars 2002, p.189-206

Source : P.C. Cahuc, A. Zylberberg, « Le chômage, fatalité ou nécessité », Flammarion, 2005

DOCUMENT 6

Nombre de pactes sociaux conclus dans les années 90 n'ont pas résisté au ralentissement économique : aux Pays-Bas, souvent cités en exemple, on assiste désormais à des affrontements sociaux très durs ; en Italie, les grèves générales se succèdent ; en Allemagne, le face-à-face syndicats, patronat, gouvernement s'est nettement durci... Ces difficultés sont liées notamment au jeu non coopératif qui s'est durablement installé en Europe, et tout particulièrement sur le continent.

En effet, au sein du marché commun, [...], il est « logique » que chaque pays cherche à limiter l'évolution de ses coûts salariaux pour améliorer sa compétitivité coût par rapport aux autres pays de la zone. Afin, en quelque sorte, de mieux exporter son chômage chez les voisins. Quand un seul pays joue à ce jeu, il est gagnant, mais quand tous s'y adonnent en même temps, tout le monde est perdant, car c'est la demande intérieure de toute la zone qui est affaiblie. Et c'est ce qui se passe en Europe depuis vingt ans.

Source : Guillaume DUVAL, « un cercle vicieux qui gagne toute l'Europe »,
Alternatives Économiques, n°232, janvier 2005.